

les questions les plus importantes, notamment : le chômage et la revision de notre Constitution. Une telle collaboration entre les provinces et le gouvernement central est certainement de nature à faire renaître la confiance par tout le pays.

À l'extérieur, la nouvelle administration s'est surtout occupée à élargir notre commerce. Moins d'un mois après son accession au pouvoir, le Gouvernement a conclu une entente commerciale avec les Etats-Unis. Le nouveau traité de réciprocité douanière entre Ottawa et Washington contribuera à faire profiter le Canada de l'amélioration très prononcée des affaires qui se manifeste, depuis quelques mois, chez nos voisins du Sud. En effet, ce traité porte sur des marchandises dont l'échange entre les deux pays représente actuellement plus de cent millions de dollars par an.

Le 1er janvier, les relations commerciales ont été rétablies avec le Japon.

Autres stimulants des échanges, le Canada voit étendre à ses produits, à partir du 14 janvier, les concessions tarifaires que le Brésil a accordées aux Etats-Unis en vertu du traité de réciprocité intervenu entre ces deux pays.

D'autres projets de traités de commerce sont à l'étude.

Le gouvernement déclare dans le discours du trône que les principes consacrés par l'accord canado-américain, si on les généralise et si on les applique énergiquement et résolument, serviront à enrayer la tendance à cette exagération du nationalisme économique qui avilit peu à peu notre mode d'existence et qui envenime les relations entre les peuples de l'univers entier.

C'est dire que notre commerce extérieur—qui a subi une forte baisse depuis quelques années—verra accroître de plus en plus son volume. Il y a déjà d'heureux indices de cet accroissement depuis quelques semaines. En décembre, les exportations ont été de \$68,419,223 et les importations de \$38,569,182; celles-ci étaient en léger recul sur décembre 1934, et celles-là en avance de \$7,000,000. La balance commerciale favorable du mois s'est accrue de \$22,167,975 à \$29,850,041.

Les bulletins commerciaux et les journaux financiers nous informent que l'agriculture est dans un état généralement plus prospère que jamais au cours des dernières années. En général, les prix des produits du sol ont monté, parfois fortement, et les prix des animaux se sont tenus à un niveau assez satisfaisant.

Dans tous les domaines nous avons raison d'espérer les plus heureux résultats d'un programme d'action qui repose sur la *Bonne Volonté*. Bonne volonté du gouvernement, d'abord; bonne volonté de tous les citoyens canadiens; bonne volonté de tous les pays avec lesquels nous voulons vivre en bonne

intelligence au moyen de concessions réciproques, rationnelles et raisonnables.

Sans vouloir relater toutes les étapes de l'histoire et du développement de la méthode ou mieux de l'idée libérale dans la politique canadienne, il me sera bien permis de dire que le programme du présent gouvernement, tel qu'il est esquissé dans le discours du trône et dont la réalisation est commencée, reflète le passé et prépare l'avenir.

La politique, ici comme partout, ne va pas sans évolutions, sans variations, sans adaptations, sans des concessions qui, souvent, mêlent et entremêlent le jeu des partis politiques au point de rendre quelquefois imperceptibles les lignes de démarcation. Certaines fusions de programmes économiques ou de réformes sociales ont donné lieu à des confusions telles que l'on s'est demandé quels étaient les principes qui caractérisaient les politiques qui se partagent l'opinion publique.

Pour le savoir, il faut remonter à la source des idées fondamentales qui rangent les esprits en différentes catégories; il y a des esprits conservateurs et il y a des esprits libéraux. Il faut se garder de les juger tels uniquement d'après le parti politique où ils se trouvent encadrés par des circonstances souvent indépendantes de leur choix.

Il y a des esprits conservateurs dans le parti libéral; il y a des esprits libéraux dans le parti conservateur. Mais c'est l'exception, et cela se comprend, quand on s'en tient à la pure définition de l'idée libérale.

L'idée libérale est prise ici dans son sens le plus large, le plus ample, opposant l'action à la réaction, l'émancipation raisonnable de l'esprit à son esclavage, le progrès à l'immobilité, l'instruction à l'ignorance, comportant la revendication de toutes les libertés légitimes, la tolérance et la lutte à tous les fanatismes, le respect inébranlable de la justice et du droit.

Placée à ce sommet, l'idée libérale domine les races, les croyances et même les partis politiques. C'est ce qui faisait dire à Laurier: "Dans le cœur de tous les hommes il se trouve des principes d'éternelle vérité et d'immuable justice, et c'est sur ces principes que nous, les libéraux, nous devons toujours placer nos droits et nos devoirs."

La politique la plus sage est celle qui n'est pas doctrinaire au point de refuser de s'adapter aux circonstances et de vouloir sacrifier les intérêts du pays à une pure théorie, qui est trop souvent une utopie.

Il faut connaître les besoins de la nation et gouverner en conséquence.

On dira que c'est de l'opportunisme. Sans doute.

Mais il y a deux sortes d'opportunisme, un néfaste et bas, qui consiste à changer de cœur